

Module optionnel

Titre de module	Verdissement des récipients	Code	EP-W16
Conditions recommandées	Expérience professionnelle en verdissement de toits ou de façades ou études d'architecture paysagiste, de génie de l'environnement ou d'architecture en cours ou terminées. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs. Compétences du module optionnel W17 «Verdissement des édifices» conformément au système modulaire échelon Examen professionnel.		
Compétences	Les participants au module conçoivent un verdissement de récipients fonctionnel sur le long terme, moderne et conforme à la loi pour diverses situations et exigences, pour façades ainsi que pour l'espace intérieur et extérieur. Ils ont des connaissances approfondies dans tous les sujets importants sur le verdissement des récipients sur façades ainsi que dans l'espace intérieur et extérieur et savent apporter des conseils compétents à la clientèle. Ils ont des connaissances approfondies dans tous les sujets importants sur les récipients végétaux mobiles et sur place et savent apporter des conseils compétents à la clientèle. Ils exécutent entièrement, de manière correcte et professionnelle, l'élaboration du verdissement de récipients ainsi que son exploitation et son entretien.		
Contrôle des compétences	Position 1: Documentation écrite, longueur au moins 5 pages Documentation d'un travail pratique choisi par les participants. Position 2: Présentation, durée 10 min. Position 3: Entretien technique, durée 20 min. Dates fixées par le prestataire du module.		
Objectifs de formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Exposer l'importance actuelle et future du verdissement des récipients dans la décoration intérieure et extérieure, dans l'aménagement de jardins, l'architecture et l'urbanisme. 2. Expliquer les différentes formes de verdissement de récipients sur les façades ainsi que dans l'espace intérieur et extérieur. 3. Examiner, décrire et analyser les projets pionniers existants de verdissement de récipients sur façades ainsi que dans l'espace intérieur et extérieur et en tirer ses propres conclusions. 4. Concevoir et esquisser le verdissement des récipients. 5. Juger le site à verdir. 6. Sélectionner les plantes adaptées à chaque situation de verdissement des récipients et concevoir les communautés de plantes (faible degré d'approfondissement). 7. Juger et comparer les matériaux des récipients pour végétaux et leurs qualités spécifiques. 8. Sélectionner ou concevoir les récipients adaptés à chaque situation de verdissement. 9. Juger et comparer les composantes des systèmes de verdissement et leurs qualités. 10. Sélectionner ou concevoir le système de verdissement adapté à chaque situation de verdissement. 11. Garnir correctement les récipients végétaux mobiles et sur place au moyen de différents systèmes de verdissement. 12. Juger et comparer les systèmes d'irrigation utiles pour le verdissement des récipients. 13. Sélectionner ou concevoir le système d'irrigation adapté à chaque situation de verdissement. 14. Mettre en relation les plantes, le récipient, le système de verdissement et le système d'irrigation, les appréhender dans leur ensemble puis concevoir et mettre correctement en application une solution de système fonctionnelle en fonction de la situation. 15. Décrire et mettre en application les aspects légaux du verdissement des récipients. 16. Identifier et traiter les principaux organismes nuisibles et maladies présents dans le verdissement de récipients. 17. Décrire et mettre en application la nutrition des plantes en récipients. 18. Élaborer un concept de soin individuel, aménagé pour un verdissement concret de récipients. 19. Élaborer correctement et entièrement le verdissement de récipients sur une façade ou dans un espace intérieur ou extérieur. 		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	60
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans